
L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

AU CANADA

Après la conquête du pays par les Anglais

Mgr Briand et les Gouverneurs de son temps ⁽¹⁾

La question des rapports entre l'Église et l'État a toujours été une question fort délicate. En théorie, il est relativement facile pour les deux puissances de s'entendre sur les limites de leurs pouvoirs, sur leurs droits et leurs devoirs respectifs : en pratique, que de désaccords, que de luttes, que de malentendus regrettables entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique ; presque toutes les pages de l'histoire en sont assombries.

« L'Église et l'État, disait Richelieu, au lieu d'être des puissances ennemies, doivent, sans s'expliquer sur leurs droits res-

(1) NOTE DE LA RÉDACTION. — Au moment même où, dans notre livraison du 15 janvier dernier (p. 72), nous exprimions le souhait de voir notre ami et collaborateur, M. l'abbé Auguste Gosselin, continuer et mener à bonne fin son histoire si instructive de l'Église du Canada, notre souhait était en partie rempli ; et, à notre agréable surprise, nous venons de recevoir un nouveau volume, qui était alors sous presse, intitulé : *L'Église du Canada après la Conquête : première partie (1760-1775)*. L'auteur a bien voulu en détacher quelques pages, éparées ça et là, et en faire pour notre Revue un chapitre spécial, que nous sommes heureux de publier aujourd'hui, en attendant que nous puissions rendre compte du volume à nos lecteurs. Qu'il veuille bien agréer l'expression de notre reconnaissance.